

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

: (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET :

POSTE COMPTABLE :

**M. 71**

**Budget supplémentaire (3)**

**Voté par fonction**

BUDGET : (4)

**ANNEE**

(1) Indiquer soit « Région : nom de la région », soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal (de la région ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## **I - Informations générales**

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote
- C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent : Résultats
- C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses
- C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes
- D1 - Présentation des AP votées
- D2 - Présentation des AE votées

## **II - Présentation générale du budget**

- A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget
- A2 - Vue d'ensemble - Total des opérations réelles et d'ordre
- B - Récapitulation par groupes fonctionnels
- C1 - Equilibre financier - Investissement
- C2 - Equilibre financier - Fonctionnement
- D1 - Balance générale - Dépenses
- D2 - Balance générale - Recettes

## **III - Vote du budget**

- A - Section d'investissement - Vue d'ensemble
- A.900 - Services généraux
- A.901 - Formation professionnelle et apprentissage
- A.902 - Enseignement
- A.903 - Culture, sports et loisirs
- A.904 - Santé et action sociale
- A.905 - Aménagement des territoires
- A.906 - Gestion des fonds européens
- A.907 - Environnement
- A.908 - Transports
- A.909 - Action économique
- A.921 - Taxes non affectées
- A.922 - Dotations et participations
- A.923 - Dettes et autres opérations financières
- A.925 - Opérations patrimoniales
- A.926 - Transferts entre les sections
- A.95 - Chapitres sans prévisions de réalisations
- B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
- B.930 - Services généraux
- B.931 - Formation professionnelle et apprentissage
- B.932 - Enseignement
- B.933 - Culture, sports et loisirs
- B.934 - Santé et action sociale
- B.935 - Aménagement des territoires
- B.936 - Gestion des fonds européens
- B.937 - Environnement
- B.938 - Transports
- B.939 - Action économique
- B.940 - Impositions directes
- B.941 - Autres impôts et taxes
- B.942 - Dotations et participations
- B.943 - Opérations financières
- B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus
- B.945 - Provisions et autres opérations mixtes
- B.946 - Transferts entre les sections
- B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement
- B.95 - Chapitres sans prévisions de réalisations

## **IV - Annexes**

### **A - Présentation croisée**

- A/900 - Services généraux
- A/901 - Formation professionnelle et apprentissage
- A/902 - Enseignement
- A/903 - Culture, sports et loisirs
- A/904 - Santé et action sociale
- A/905 - Aménagement des territoires
- A/906 - Gestion des fonds européens
- A/907 - Environnement
- A/908 - Transports
- A/909 - Action économique
- A/930 - Services généraux
- A/931 - Formation professionnelle et apprentissage
- A/932 - Enseignement
- A/933 - Culture, sports et loisirs
- A/934 - Santé et action sociale
- A/935 - Aménagement des territoires
- A/936 - Gestion des fonds européens
- A/937 - Environnement
- A/938 - Transports
- A/939 - Action économique

### **B - Eléments du bilan**

- B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
- B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
- B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
- B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
- B2 - Méthodes utilisées
- B3 - Etat des provisions constituées
- B4 - Etat des charges transférées
- B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers
- B6 - Prêts
- B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
- B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

### **C - Engagements hors bilan**

- C1.1 - Etat des emprunts garantis
- C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
- C2 - Subventions versées
- C3 - Etat des contrats de crédit-bail
- C4 - Etat des contrats de PPP
- C5 - Etat des autres engagements donnés
- C6 - Etat des engagements reçus
- C7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale

### **D - Autres éléments d'information**

- D1 - Etat du personnel
- D2 - Liste des organismes dans lesquels la région a pris un engagement financier
- D3.1 - Liste des organismes de regroupement
- D3.2 - Liste des établissements publics créés
- D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
- D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe
- D3.5.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget
- D3.5.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation

### **E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures**

- E1 - Décisions en matière de taux

## E2 - Arrêté - Signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale		Nombre de m <sup>2</sup> de surface utile de bâtiments (3)	
Longueur de la voirie régionale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels participe la région	


Informations fiscales (N-2)		
	Région	Pour mémoire, la moyenne nationale
Potential fiscal /habitant défini par l'article L. 4332-5 du CGCT (1)		

(1) Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population		
2	Produit des impositions directes / population		
3	Recettes réelles de fonctionnement / population		
4	Dépenses d'équipement brut / population		
5	Encours de dette / population (2)		
6	DGF / population		
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)		
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)		
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement		
10	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)		

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) pour la section d'investissement.
- au niveau (1) pour la section de fonctionnement.
  - (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

VI – Le présent budget a été voté (5) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS</b>	<b>C1</b>

	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE N-1</b>			<b>Résultat ou solde (A) (3)</b>
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde d'exécution ou résultat reporté</b>	
<b>TOTAL DU BUDGET</b>				A1
<b>Investissement</b>			(1)	A2
<b>Fonctionnement</b>			(2)	A3

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

	<b>RESTES A REALISER N-1</b>		
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde (B)</b>
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	III + IV	B1
<b>Investissement</b>	I	III	B2
<b>Fonctionnement</b>	II	IV	B3

		<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (4)</b>
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	

(4) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.



<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I)
900	Services généraux	
	[...]	
901	Formation pro. et apprentissage	
	[...]	
902	Enseignement	
	[...]	
903	Culture, sports et loisirs	
	[...]	
904	Santé et action sociale	
	[...]	
905	Aménagement des territoires	
	[...]	
906	Gestion des fonds européens	
	[...]	
907	Environnement	
	[...]	
908	Transports	
	[...]	
909	Action économique	
	[...]	
921	Taxes non affectées	
	[...]	
922	Dotations et participations	
	[...]	
923	Dettes et autres opérations financières	
	[...]	
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II)
930	Services généraux	
	[...]	

<b>Chap. / Art. (2)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses engagées non mandatées</b>
<b>931</b>	<b>Formation pro. et apprentissage</b>	
	[...]	
<b>932</b>	<b>Enseignement</b>	
	[...]	
<b>933</b>	<b>Culture, sports et loisirs</b>	
	[...]	
<b>934</b>	<b>Santé et action sociale</b>	
	[...]	
<b>935</b>	<b>Aménagement des territoires</b>	
	[...]	
<b>936</b>	<b>Gestion des fonds européens</b>	
	[...]	
<b>937</b>	<b>Environnement</b>	
	[...]	
<b>938</b>	<b>Transports</b>	
	[...]	
<b>939</b>	<b>Action économique</b>	
	[...]	
<b>940</b>	<b>Impositions directes</b>	
	[...]	
<b>941</b>	<b>Autres impôts et taxes</b>	
	[...]	
<b>942</b>	<b>Dotations et participations</b>	
	[...]	
<b>943</b>	<b>Opérations financières</b>	
	[...]	
<b>944</b>	<b>Frais de fonctionnements groupes d'élus</b>	
	[...]	

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III)
900	Services généraux	
	[...]	
901	Formation pro. et apprentissage	
	[...]	
902	Enseignement	
	[...]	
903	Culture, sports et loisirs	
	[...]	
904	Santé et action sociale	
	[...]	
905	Aménagement des territoires	
	[...]	
906	Gestion des fonds européens	
	[...]	
907	Environnement	
	[...]	
908	Transports	
	[...]	
909	Action économique	
	[...]	
921	Taxes non affectées	
	[...]	
922	Dotations et participations	
	[...]	
923	Dettes et autres opérations financières	
	[...]	
954	Produits des cessions d'immobilisations	
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV)
930	Services généraux	

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
	[...]	
931	<b>Formation pro. et apprentissage</b>	
	[...]	
932	<b>Enseignement</b>	
	[...]	
933	<b>Culture, sports et loisirs</b>	
	[...]	
934	<b>Santé et action sociale</b>	
	[...]	
935	<b>Aménagement des territoires</b>	
	[...]	
936	<b>Gestion des fonds européens</b>	
	[...]	
937	<b>Environnement</b>	
	[...]	
938	<b>Transports</b>	
	[...]	
939	<b>Action économique</b>	
	[...]	
940	<b>Impositions directes</b>	
	[...]	
941	<b>Autres impôts et taxes</b>	
	[...]	
942	<b>Dotations et participations</b>	
	[...]	
943	<b>Opérations financières</b>	
	[...]	
944	<b>Frais de fonctionnements groupes d'élus</b>	
	[...]	

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>D1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
	[...]		
<b>TOTAL</b>			

<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	950	
---	-----	--

<b>TOTAL GENERAL</b>	
----------------------	--

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>D2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
	[...]		
<b>TOTAL</b>			

<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>	952	
---	-----	--

<b>TOTAL GENERAL</b>	
----------------------	--

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET</b>	<b>A1</b>

		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	<b>Crédits d'investissement votés (y compris le compte 1068)</b>		
+		+	+
<b>REPORTS</b>	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (R.A.R N-1) (1)</b>		
	<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)</b>	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
<b>Total de la section d'investissement (2)</b>			
		DEPENSES	RECETTES
<b>VOTE</b>	<b>Crédits de fonctionnement votés</b>		
+		+	+
<b>REPORTS</b>	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (R.A.R N-1) (1)</b>		
	<b>002 Résultat de fonctionnement reporté (1)</b>	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>			
<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>			

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 4312.6 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 4312-5 du CGCT).

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET</b>	<b>A2</b>

**VENTILATION DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE DU BUDGET**

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés						
Crédits de fonctionnement votés						
Total budget (hors RAR N-1 et reports)						



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS</b>	<b>B</b>

SECTION	POUR MEMOIRE		PROPOSITIONS NOUVELLES DU PRÉSIDENT	VOTE DE L'ASSEMBLEE	TOTAL (RAR N-1 + VOTE)	DONT NON VENTILE	DONT 0 Services généraux (sauf 01)
	BUDGET DE L'EXERCICE (1)	RESTES A REALISER N-1					

<b>AP VOTEES</b>							
Dont dépenses imprévues (950)							
<b>AE VOTEES</b>							
Dont dépenses imprévues (952)							

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>							
90 Opérations ventilées - en AP/CP (2) - hors AP/CP (2) Dont opérations pour comptes de tiers							
92 Opérations non ventilées							
001 Solde exécution section investissement							
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>							
90 Opérations ventilées - Recettes affectées - Financement par le tiers de l'opération confiée à la région							
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)							
954 Produits des cessions d'immobilisations							
951 Virement de la section de fonctionnement							
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés							
001 Solde exécution section investissement							
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>							
93 Services ventilés - en AE/CP - hors AE/CP							
94 Services communs non ventilés							

SECTION	POUR MEMOIRE		PROPOSITIONS NOUVELLES DU PRÉSIDENT	VOTE DE L'ASSEMBLEE	TOTAL (RAR N-1 + VOTE)	DONT NON VENTILE	DONT 0 Services généraux (sauf 01)
	BUDGET DE L'EXERCICE (1)	RESTES A REALISER N-1					
<i>953 Virement à la section d'investissement</i>							
002 Résultat de fonctionnement reporté							
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>							
93 Services ventilés							
94 Services communs non ventilés							
002 Résultat de fonctionnement reporté							

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.





<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – INVESTISSEMENT</b>	<b>C1</b>

**OPERATIONS REELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)**

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
<b>90 Opérations ventilées</b>		
900 Services généraux		
901 Formation pro. et apprentissage		
902 Enseignement		
903 Culture, sports et loisirs		
904 Santé et action sociale		
905 Aménagement des territoires		
906 Gestion des fonds européens		
907 Environnement		
908 Transports		
909 Action économique		
<b>92 Opérations non ventilées</b>		
921 Taxes non affectées		
922 Dotations et participations (sauf 1068)		
923 Dettes et autres opérations financières		
<b>95 Chapitres de prévision sans réalisation</b>		
954 Produits des cessions d'immobilisations		
<b>TOTAL</b>	I	II

**OPERATIONS D'ORDRE**

925 Opérations patrimoniales		
926 Transferts entre les sections		
951 Virement de la section de fonctionnement		
<b>TOTAL</b>	III	IV

<b>AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R(926 + 951) - D926 :.....</b>
---

001 Solde exécution section investissement	V	VI
922 – 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	II + IV + VI + VII
----------------------------	-------------	-----------------------

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – FONCTIONNEMENT</b>	<b>C2</b>

**OPERATIONS REELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)**

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
<b>93 Services ventilés</b>		
930 Services généraux		
931 Formation pro. et apprentissage		
932 Enseignement		
933 Culture, sports et loisirs		
934 Santé et action sociale		
935 Aménagement des territoires		
936 Gestion des fonds européens		
937 Environnement		
938 Transports		
939 Action économique		
<b>94 Services communs non ventilés</b>		
940 Impositions directes		
941 Autres impôts et taxes		
942 Dotations et participations		
943 Opérations financières		
944 Frais de fonctionnements groupes d'élus		
945 Provisions et autres opérations mixtes		
<b>TOTAL</b>	I	II

**OPERATIONS D'ORDRE**

946 Transferts entre les sections		
947 Transferts dans section fonctionnement		
953 Virement à la section d'investissement		
<b>TOTAL</b>	III	IV

**AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(946 + 953) - R946 :.....**

002 Résultat de fonctionnement reporté	V	VI
--	---	----

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	II + IV + VI
----------------------------	-------------	--------------



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (1) I	RAR N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3) III	TOTAL IV = I + II + III
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>						
<b>Sous total des opérations réelles et mixtes</b>						
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Cpte liaison : affectat° (BA, régie NP)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
45	Opérations pour compte de tiers					
<b>Sous total des opérations d'ordre</b>						
925	<i>Opérations patrimoniales</i>					
926	<i>Transferts entre les sections</i>					
001	Solde exécution section investissement					

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>D1</b>

	FONCTIONNEMENT	Budget de l'exercice (1) I	RAR N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3) III	TOTAL IV = I + II + III
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>						
<b>Sous total des opérations réelles et mixtes</b>						
011	Charges à caractère général					
012	Charges de personnel et frais assimilés					
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)					
6586	Frais de fonctionnement groupes d'élus					
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
945	Provisions et autres opérations mixtes					
<b>Sous total des opérations d'ordre</b>						
946	<i>Transferts entre les sections</i>					
947	<i>Transferts dans section fonctionnement</i>					
953	<i>Virement à la section d'investissement</i>					
002	Résultat de fonctionnement reporté					

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL IV = I + II + III
<b>Recettes d'investissement – Total</b>						
<b>Sous total des opérations réelles et mixtes</b>						
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Cpte liaison : affectat° (BA, régie NP)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (1)					
204	Subventions d'équipement versées (1)					
21	Immobilisations corporelles (1)					
22	Immobilisations reçues en affectation (1)					
23	Immobilisations en cours (1)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
45	Opérations pour compte de tiers					
954	Produits des cessions d'immobilisations					
<b>Sous total des opérations d'ordre</b>						
925	<i>Opérations patrimoniales</i>					
926	<i>Transferts entre les sections</i>					
951	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés					
001	Solde exécution section investissement					

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

	FONCTIONNEMENT	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>						
<b>Sous total des opérations réelles et mixtes</b>						
70	Produits services, domaine, ventes div					
731	Impôts locaux					
73	Impôts et taxes (sauf 731)					
74	Dotations, subventions et participations					
75	Autres produits de gestion courante					
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
013	Atténuations de charges					
945	Provisions et autres opérations mixtes					
<b>Sous total des opérations d'ordre</b>						
946	<i>Transferts entre les sections</i>					
947	<i>Transferts dans section fonctionnement</i>					
002	Résultat de fonctionnement reporté					

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES</b>	<b>A</b>

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL
		I	II			III			IV = I + II + III
<b>90</b>	<b>Opérations ventilées</b>								
900	Services généraux								
901	Formation pro. et apprentissage								
902	Enseignement								
903	Culture, sports et loisirs								
904	Santé et action sociale								
905	Aménagement des territoires								
906	Gestion des fonds européens								
907	Environnement								
908	Transports								
909	Action économique								
<b>92</b>	<b>Opérations non ventilées</b>								
921	Taxes non affectées								
922	Dotations et participations								
923	Dettes et autres opérations financières								
925	<i>Opérations patrimoniales</i>								
926	<i>Transferts entre les sections</i>								
<b>95</b>	<b>Chapitre de prévision sans réalisation</b>								
950	Dépenses imprévues								
<b>TOTAL des groupes fonctionnels</b>									

<b>001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (4)</b>	
--	--

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>A</b>

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3) III	TOTAL IV = I + II + III
<b>90</b>	<b>Opérations ventilées</b>					
900	Services généraux					
901	Formation pro. et apprentissage					
902	Enseignement					
903	Culture, sports et loisirs					
904	Santé et action sociale					
905	Aménagement des territoires					
906	Gestion des fonds européens					
907	Environnement					
908	Transports					
909	Action économique					
<b>92</b>	<b>Opérations non ventilées</b>					
921	Taxes non affectées					
922	Dotations et participations (sauf R922 - 1068)					
923	Dettes et autres opérations financières					
925	<i>Opérations patrimoniales</i>					
926	<i>Transferts entre les sections</i>					
<b>95</b>	<b>Chapitre de prévision sans réalisation</b>					
951	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>					
954	Produits des cessions d'immobilisations					
<b>TOTAL des groupes fonctionnels</b>						

<b>001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (4)</b>	
--	--

<b>1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)</b>	
---	--

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

- (4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.
- (5) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 900</b>

CHAPITRE 900 – Services généraux AP (1) =

	2 Administration générale					3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE	
	20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environnement		28 Autres organismes	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Actions relevant de la subvent° globale	44 Aide publique au développement		48 Autres actions internationales
	201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											

**DEPENSES D'EQUIPEMENT**

Budget de l'exercice (2)												
Restes à réaliser N-1												
Propositions du président												
Vote de l'assemblée (3)												
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)												
- Hors AP-CP (4)												
Dont op. pour compte de tiers												

**RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS**

Budget de l'exercice (2)												
Restes à réaliser N-1												
Propositions du président												
Vote de l'assemblée (3)												
Recettes affectées												
Financement par le tiers de l'op.												

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 901</b>

CHAPITRE 901 – Formation professionnelle et apprentissage AP (1) =

	0 Services communs	1 Formation professionnelle	2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL DU CHAPITRE
--	-----------------------	--------------------------------	--------------------	-------------------------------------	-------------------

**DEPENSES D'EQUIPEMENT**

Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions nouvelles du président					
<b>Vote de l'assemblée (3)</b>					
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)					
- Hors AP-CP (4)					
Dont op. pour compte de tiers					

**RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS**

Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions nouvelles du président					
<b>Vote de l'assemblée (3)</b>					
Recettes affectées					
Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 902</b>

CHAPITRE 902 – Enseignement AP (1) =

	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré				3 Enseignement supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
			21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Participations à des cités mixtes				

**DEPENSES D'EQUIPEMENT**

Budget de l'exercice (2)										
Restes à réaliser N-1										
Propositions nouvelles du président										
<b>Vote de l'assemblée (3)</b>										
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)										
- Hors AP-CP (4)										
Dont op. pour compte de tiers										

**RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS**

Budget de l'exercice (2)										
Restes à réaliser N-1										
Propositions nouvelles du président										
<b>Vote de l'assemblée (3)</b>										
Recettes affectées										
Financement par le tiers de l'op.										

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 903</b>

CHAPITRE 903 – Culture, sports et loisirs    **AP (1) =**

	0 Services communs	1 Culture			2 Sports	3 Loisirs	7 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		11 Enseignement artistique	12 Activités culturelles et artistiques	13 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)				

**DEPENSES D'EQUIPEMENT**

Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions nouvelles du président								
<b>Vote de l'assemblée (3)</b>								
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)								
- Hors AP-CP (4)								
Dont op. pour compte de tiers								

**RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS**

Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions nouvelles du président								
<b>Vote de l'assemblée (3)</b>								
Recettes affectées								
Financement par le tiers de l'op.								

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 904</b>

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale    **AP (1) =**

	0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	7 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
--	-----------------------	------------	---------------------	---------------------------	-------------------

**DEPENSES D'EQUIPEMENT**

Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions nouvelles du président					
<b>Vote de l'assemblée (3)</b>					
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)					
- Hors AP-CP (4)					
Dont op. pour compte de tiers					

**RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS**

Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions nouvelles du président					
<b>Vote de l'assemblée (3)</b>					
Recettes affectées					
Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 905</b>

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires AP (1) =

	0 Services communs	1 Politique de la ville	2 Agglomérations et villes moyennes	3 Espace rural, autres espaces de développt	4 Habitat - (Logement)	5 Actions en faveur du littoral	6 Technologies informat° et communicat°	7 Sécurité	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
--	--------------------------	-------------------------------	--	--	------------------------------	---------------------------------------	--	---------------	---------------------	----------------------

**DEPENSES D'EQUIPEMENT**

Budget de l'exercice (2)										
Restes à réaliser N-1										
Propositions nouvelles du président										
Vote de l'assemblée (3)										
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)										
- Hors AP-CP (4)										
Dont op. pour compte de tiers										

**RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS**

Budget de l'exercice (2)										
Restes à réaliser N-1										
Propositions nouvelles du président										
Vote de l'assemblée (3)										
Recettes affectées										
Financement par le tiers de l'op.										

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 906</b>

CHAPITRE 906 – Gestion des fonds européens AP (1) =

	1 FSE	2 FEDER	3 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			30 FEADER	31 FEAMP	

**DEPENSES D'EQUIPEMENT**

Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions nouvelles du président					
<b>Vote de l'assemblée (3)</b>					
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)					
- Hors AP-CP (4)					
Dont op. pour compte de tiers					

**RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS**

Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions nouvelles du président					
<b>Vote de l'assemblée (3)</b>					
Recettes affectées					
Financement par le tiers de l'op.					

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 907</b>

CHAPITRE 907 – Environnement    AP (1) =

	0 Services communs	1 Actions transversales	2 Actions en matière des déchets	3 Politique de l'air	4 Politique de l'eau	5 Politique de l'énergie	6 Patrimoine naturel	7 Environnem infrastructures transport	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
--	--------------------------	-------------------------------	---	-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------	---	---------------------	----------------------

**DEPENSES D'EQUIPEMENT**

Budget de l'exercice (2)										
Restes à réaliser N-1										
Propositions nouvelles du président										
<b>Vote de l'assemblée (3)</b>										
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)										
- Hors AP-CP (4)										
Dont op. pour compte de tiers										

**RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS**

Budget de l'exercice (2)										
Restes à réaliser N-1										
Propositions nouvelles du président										
<b>Vote de l'assemblée (3)</b>										
Recettes affectées										
Financement par le tiers de l'op.										

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.





<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 908</b>

CHAPITRE 908 – Transports (suite 1)

	2						7 Sécurité
	Routes et voiries						
	21 Voie nationale	22 Voie régionale	23 Voie départementale	24 Voie communale	25 Sécurité routière	28 Autres liaisons	

**DEPENSES D'EQUIPEMENT**

<b>Budget de l'exercice (2)</b>							
<b>Restes à réaliser N-1</b>							
<b>Propositions nouvelles du président</b>							
<b>Vote de l'assemblée (3)</b>							
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)							
- Hors AP-CP (4)							
Dont op. pour compte de tiers							

**RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS**

<b>Budget de l'exercice (2)</b>							
<b>Restes à réaliser N-1</b>							
<b>Propositions nouvelles du président</b>							
<b>Vote de l'assemblée (3)</b>							
Recettes affectées							
Financement par le tiers de l'op.							

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 908</b>

**CHAPITRE 908 – Transports (suite 2)**

	8 Autres transports							TOTAL DU CHAPITRE
	81 Transports aériens	82 Transports maritimes	83 Transports fluviaux	84 Transports ferroviaires de marchandises	85 Liaisons multimodales	86 Infrastructures portuaires et aéroport.	88 Autres	

**DEPENSES D'EQUIPEMENT**

Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions nouvelles du président								
<b>Vote de l'assemblée (3)</b>								
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)								
- Hors AP-CP (4)								
Dont op. pour compte de tiers								

**RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS**

Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions nouvelles du président								
<b>Vote de l'assemblée (3)</b>								
Recettes affectées								
Financement par le tiers de l'op.								

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 909</b>

CHAPITRE 909 – Action économique AP (1) =

	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro-industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
--	-----------------------	--	---------------------------------	--	--	---------------------------------	-------------------

**DEPENSES D'EQUIPEMENT**

Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions nouvelles du président							
Vote de l'assemblée (3)							
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)							
- Hors AP-CP (4)							
Dont op. pour compte de tiers							

**RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS**

Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions nouvelles du président							
Vote de l'assemblée (3)							
Recettes affectées							
Financement par le tiers de l'op.							

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 921</b>

CHAPITRE 921 – Taxes non affectées

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	<b>DEPENSES</b>					
	[...]					
	<b>RECETTES</b>					
	[...]					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 922</b>

**CHAPITRE 922 – Dotations et participations**

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL  IV = I + II + III
	<b>DEPENSES (5)</b>					
	[...]					
	<b>RECETTES</b>					
	[...]					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Reversement de dotations (trop perçu).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 923</b>

**CHAPITRE 923 – Dettes et autres opérations financières**

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL  IV = I + II + III
	<b>DEPENSES</b>					
	[...]					
	<b>RECETTES</b>					
	[...]					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 925</b>

**CHAPITRE 925 – Opérations patrimoniales**

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES (3)</b>			
	[...]			
	[...]			
	<b>RECETTES (3)</b>			
	[...]			
	[...]			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 926</b>

CHAPITRE 926 – Transferts entre les sections

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES DE L'EXERCICE (3)</b>			
	<i>Reprises sur autofinancement</i>			
	[...]			
	[...]			
	<i>Charges transférées</i>			
	[...]			
	<b>RECETTES DE L'EXERCICE (4)</b>			
	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
	[...]			
	<i>Autres</i>			
	[...]			
	[...]			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(4) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A.950</b>
<b>95 CHAPITRES DE PREVISIONS SANS REALISATION</b>	<b>A 951</b>
	<b>A 954</b>

**DEPENSES**

<b>950</b>	
<b>Dépenses imprévues</b>	
<b>Pour mémoire budget AP précédent</b>	<b>Vote de l'assemblée sur les AP</b>

**RECETTES**

<b>951</b>	
<b>Virements de la section de fonctionnement</b>	
<b>Budget de l'exercice (1)</b>	<b>Vote de l'assemblée</b>

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

**RECETTES**

<b>954</b>		
<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>		
<b>Budget de l'exercice (1)</b>	<b>Propositions nouvelles du président</b>	<b>Vote de l'assemblée (3)</b>
<b>I</b>		<b>III</b>

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.



Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)  I	Restes à réaliser N-1 (2)  II	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)  III	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL  IV = I + II + III
953	<i>Virement à la section d'investissement</i>								
<b>TOTAL des groupes fonctionnels</b>									

<b>002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (4)</b>	
---	--

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>B</b>

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3) III	TOTAL IV = I + II + III
<b>93</b>	<b>Services ventilés</b>					
930	Services généraux					
931	Formation pro. et apprentissage					
932	Enseignement					
933	Culture, sports et loisirs					
934	Santé et action sociale					
935	Aménagement des territoires					
936	Gestion des fonds européens					
937	Environnement					
938	Transports					
939	Action économique					
<b>94</b>	<b>Services communs non ventilés</b>					
940	Impositions directes					
941	Autres impôts et taxes					
942	Dotations et participations					
943	Opérations financières					
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus					
945	Provisions et autres opérations mixtes					
946	<i>Transferts entre les sections</i>					
947	<i>Transferts dans section fonctionnement</i>					
<b>TOTAL des groupes fonctionnels</b>						

<b>002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (4)</b>	
---	--

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 930</b>

CHAPITRE 930 – Services généraux AE (1) =

	2 Administration générale					3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE	
	20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environnement		28 Autres organismes	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Action relevant de la subvention globale	44 Aide publique au développement		48 Autres actions internationales
	201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Budget de l'exercice (2)												
Restes à réaliser N-1												
Propositions nouvelles du président												
Vote de l'assemblée (3)												
Dans le cadre d'une AE-CP												
Hors AE-CP												

**RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT**

Budget de l'exercice (2)												
Restes à réaliser N-1												
Propositions nouvelles du président												
Vote de l'assemblée (3)												

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 931</b>

CHAPITRE 931 – Formation professionnelle et apprentissage

AE (1) =

	0 Services communs	1 Formation professionnelle	2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL DU CHAPITRE
--	-----------------------	--------------------------------	--------------------	-------------------------------------	-------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions nouvelles du président					
<b>Vote de l'assemblée (3)</b>					
Dans le cadre d'une AE-CP					
Hors AE-CP					

**RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT**

Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions nouvelles du président					
<b>Vote de l'assemblée (3)</b>					

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 932</b>

CHAPITRE 932 – Enseignement    **AE (1) =**

	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré				3 Enseignement supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
			21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Participations à des cités mixtes				

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Budget de l'exercice (2)										
Restes à réaliser N-1										
Propositions nouvelles du président										
Vote de l'assemblée (3)										
Dans le cadre d'une AE-CP										
Hors AE-CP										

**RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT**

Budget de l'exercice (2)										
Restes à réaliser N-1										
Propositions nouvelles du président										
Vote de l'assemblée (3)										

- (1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.  
(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.  
(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 933</b>

CHAPITRE 933 – Culture, sports et loisirs    **AE (1) =**

	0 Services communs	1 Culture			2 Sports	3 Loisirs	7 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		11 Enseignement artistique	12 Activités culturelles et artistiques	13 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)				

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions nouvelles du président								
Vote de l'assemblée (3)								
Dans le cadre d'une AE-CP								
Hors AE-CP								

**RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT**

Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions nouvelles du président								
Vote de l'assemblée (3)								

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 934</b>

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale    **AE (1) =**

	0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	7 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
--	-----------------------	------------	---------------------	---------------------------	-------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions nouvelles du président					
<b>Vote de l'assemblée (3)</b>					
Dans le cadre d'une AE-CP					
Hors AE-CP					

**RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT**

Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions nouvelles du président					
<b>Vote de l'assemblée (3)</b>					

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 935</b>

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires AE (1) =

	0 Services communs	1 Politique de la ville	2 Agglomérations et villes moyennes	3 Espace rural, autres espaces de développt	4 Habitat - (Logement)	5 Actions en faveur du littoral	6 Technologies informat° et communicat°	7 Sécurité	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
--	--------------------------	-------------------------------	--	--	------------------------------	---------------------------------------	--	---------------	---------------------	----------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Budget de l'exercice (2)										
Restes à réaliser N-1										
Propositions nouvelles du président										
Vote de l'assemblée (3)										
Dans le cadre d'une AE-CP										
Hors AE-CP										

**RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT**

Budget de l'exercice (2)										
Restes à réaliser N-1										
Propositions nouvelles du président										
Vote de l'assemblée (3)										

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 936</b>

CHAPITRE 936 – Gestion des fonds européens AE (1) =

	1 FSE	2 FEDER	3 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			30 FEADER	31 FEAMP	

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions nouvelles du président					
Vote de l'assemblée (3)					
Dans le cadre d'une AE-CP					
Hors AE-CP					

**RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT**

Budget de l'exercice (2)					
Restes à réaliser N-1					
Propositions nouvelles du président					
Vote de l'assemblée (3)					

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 937</b>

CHAPITRE 937 – Environnement AE (1) =

	0 Services communs	1 Actions transversales	2 Actions en matière des déchets	3 Politique de l'air	4 Politique de l'eau	5 Politique de l'énergie	6 Patrimoine naturel	7 Environnem infrastructures transport	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
--	--------------------------	-------------------------------	---	-------------------------	-------------------------	--------------------------------	----------------------------	---	---------------------	-------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Budget de l'exercice (2)										
Restes à réaliser N-1										
Propositions nouvelles du président										
Vote de l'assemblée (3)										
Dans le cadre d'une AE-CP										
Hors AE-CP										

**RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT**

Budget de l'exercice (2)										
Restes à réaliser N-1										
Propositions nouvelles du président										
Vote de l'assemblée (3)										

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 938</b>

CHAPITRE 938 – Transports AE (1) =

	0	1						
	Services communs	Transports en commun de voyageurs						
	10	11	12	13	14	15	18	
		Services communs	Transport ferroviaire régional de voyage	Gares et autres infrastructures ferrov.	Transports scolaires	Transports interurbains	Transports mixtes	Autres transports en commun

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions nouvelles du président								
Vote de l'assemblée (3)								
Dans le cadre d'une AE-CP								
Hors AE-CP								

**RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT**

Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions nouvelles du président								
Vote de l'assemblée (3)								

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 938</b>

CHAPITRE 938 – Transports (suite 1)

	2						7 Sécurité
	Routes et voiries						
	21 Voirie nationale	22 Voirie régionale	23 Voirie départementale	24 Voirie communale	25 Sécurité routière	28 Autres liaisons	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions nouvelles du président							
Vote de l'assemblée (3)							
Dans le cadre d'une AE-CP							
Hors AE-CP							

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions nouvelles du président							
Vote de l'assemblée (3)							

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 938</b>

**CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)**

	8 Autres transports							TOTAL DU CHAPITRE
	81 Transports aériens	82 Transports maritimes	83 Transports fluviaux	84 Transports ferroviaires de marchandises	85 Liaisons multimodales	86 Infrastructures portuaires et aéroport.	88 Autres	

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions nouvelles du président								
Vote de l'assemblée (3)								
Dans le cadre d'une AE-CP								
Hors AE-CP								

**RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT**

Budget de l'exercice (2)								
Restes à réaliser N-1								
Propositions nouvelles du président								
Vote de l'assemblée (3)								

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 939</b>

CHAPITRE 939 – Action économique AE (1) =

	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro-industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
--	-----------------------	--	------------------------------	--	--	---------------------------------	-------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions nouvelles du président							
Vote de l'assemblée (3)							
Dans le cadre d'une AE-CP							
Hors AE-CP							

**RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT**

Budget de l'exercice (2)							
Restes à réaliser N-1							
Propositions nouvelles du président							
Vote de l'assemblée (3)							

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 940</b>

**CHAPITRE 940 – Impositions directes**

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	<b>DEPENSES</b>					
	[...]					
	<b>RECETTES</b>					
	[...]					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 941</b>

**CHAPITRE 941 – Autres impôts et taxes**

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	<b>DEPENSES</b>					
	[...]					
	<b>RECETTES</b>					
	[...]					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 942</b>

**CHAPITRE 942 – Dotations et participations**

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL  IV = I + II + III
	<b>DEPENSES</b>					
	[...]					
	<b>RECETTES</b>					
	[...]					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 943</b>

**CHAPITRE 943 – Opérations financières**

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL  IV = I + II + III
	<b>DEPENSES (5)</b>					
	[...]					
	<b>RECETTES (6)</b>					
	[...]					

**Pour information : détail du calcul des ICNE**

Compte D66112 (5)	Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	
Compte R7622 (6)	Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 944</b>

**CHAPITRE 944 – Frais de fonctionnements des groupes d'élus**

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL  IV = I + II + III
	<b>DEPENSES</b>					
	[...]					
	<b>RECETTES</b>					
	[...]					

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 945</b>

**CHAPITRE 945 – Provisions et autres opérations mixtes (opérations semi-budgétaires)**

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)
	<b>DEPENSES</b>			
	[...]			
	<b>RECETTES</b>			
	[...]			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 946</b>

**CHAPITRE 946 – Transferts entre les sections**  
(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)
	<b>DEPENSES (4)</b>			
	<i>Dot. aux amortissements et provisions</i>			
	[...]			
	<b>Autres</b>			
	[...]			
	<b>RECETTES (5)</b>			
	<i>Reprises sur autofinancement</i>			
	[...]			
	<b>Transfert de charges</b>			
	[...]			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.

(5) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 947</b>

**CHAPITRE 947 – Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement**

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)
	<b>DEPENSES (4)</b>			
	[...]			
	<b>RECETTES (4)</b>			
	[...]			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Les dépenses sont égales aux recettes du chapitre.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>B 952</b>
<b>95 CHAPITRES DE PREVISION SANS REALISATIONS</b>	<b>B 953</b>

**DEPENSES**

<b>952</b>	
<b>Dépenses imprévues</b>	
<b>Pour mémoire budget AE précédent</b>	<b>Vote de l'assemblée sur les AE</b>

**DEPENSES**

<b>953</b>	
<b>Virement à la section d'investissement</b>	
<b>Budget de l'exercice (1)</b>	<b>Vote de l'assemblée</b>

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

<b>IV – PRESENTATION CROISEE</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A/900</b>

**CHAPITRE 900 – Services généraux**

Article / compte par nature (1)	Libellé	2 Administration générale					3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE	
		20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environnt		28 Autres organismes	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Actions relevant de la subvent° globale	44 Aide publique au développement		48 Autres actions internationales
		201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											
<b>DEPENSES</b>														
[...]														
<b>RECETTES</b>														
[...]														

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – PRESENTATION CROISEE</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A/901</b>

**CHAPITRE 901 – Formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Formation professionnelle	2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>						
[...]						
<b>RECETTES</b>						
[...]						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – PRESENTATION CROISEE</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A/902</b>

**CHAPITRE 902 – Enseignement**

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré				3 Enseignement supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
				21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Participations à des cités mixtes				
<b>DEPENSES</b>											
[...]											
<b>RECETTES</b>											
[...]											

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – PRESENTATION CROISEE</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A/903</b>

**CHAPITRE 903 – Culture, sports et loisirs**

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture			2 Sports	3 Loisirs	7 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			11 Enseignement artistique	12 Activités culturelles et artistiques	13 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)				
<b>DEPENSES</b>									
[...]									
<b>RECETTES</b>									
[...]									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – PRESENTATION CROISEE</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A/904</b>

**CHAPITRE 904 – Santé et action sociale**

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	7 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>						
[...]						
<b>RECETTES</b>						
[...]						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

<b>IV – PRESENTATION CROISEE</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A/905</b>

**CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires**

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Politique de la ville	2 Agglomérations et villes moyennes	3 Espace rural, autres espaces de développt	4 Habitat - (Logement)	5 Actions en faveur du littoral	6 Technologies informat° et communicat°	7 Sécurité	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>											
[...]											
<b>RECETTES</b>											
[...]											

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – PRESENTATION CROISEE</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A/906</b>

**CHAPITRE 906 – Gestion des fonds européens**

Article / compte par nature (1)	Libellé	1 FSE	2 FEDER	3 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				30 FEADER	31 FEAMP	
<b>DEPENSES</b>						
[...]						
<b>RECETTES</b>						
[...]						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres

<b>IV – PRESENTATION CROISEE</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A/907</b>

**CHAPITRE 907 – Environnement**

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Actions transversales	2 Actions en matière des déchets	3 Politique de l'air	4 Politique de l'eau	5 Politique de l'énergie	6 Patrimoine naturel	7 Environnem infrastructures transport	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>											
[...]											
<b>RECETTES</b>											
[...]											

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – PRESENTATION CROISEE</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A/908</b>

CHAPITRE 908 – Transports (suite 1)

Article / compte par nature (1)	Libellé	2 Routes et voiries					7 Sécurité
		21 Voirie nationale	22 Voirie régionale	23 Voirie départementale	24 Voirie communale	25 Sécurité routière	
<b>DEPENSES</b>							
[...]							
<b>RECETTES</b>							
[...]							

<b>IV – PRESENTATION CROISEE</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A/908</b>

CHAPITRE 908 – Transports (suite 2)

Article / compte par nature (1)	Libellé	8 Autres transports						TOTAL DU CHAPITRE
		81 Transports aériens	82 Transports maritimes	83 Transports fluviaux	84 Transports ferroviaires de marchandises	85 Liaisons multimodales	86 Infrastructures portuaires et aéroport.	
<b>DEPENSES</b>								
[...]								
<b>RECETTES</b>								
[...]								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – PRESENTATION CROISEE</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A/909</b>

**CHAPITRE 909 – Action économique**

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro-industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>								
[...]								
<b>RECETTES</b>								
[...]								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – PRESENTATION CROISEE</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A/930</b>

**CHAPITRE 930 – Services généraux**

Article / compte par nature (1)	Libellé	2 Administration générale					3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE	
		20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environnt		28 Autres organismes	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Action relevant de la subvention globale	44 Aide publique au développement		48 Autres actions internationales
		201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											
<b>DEPENSES</b>														
[...]														
<b>RECETTES</b>														
[...]														

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – PRESENTATION CROISEE</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A/931</b>

**CHAPITRE 931 – Formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Formation professionnelle	2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>						
[...]						
<b>RECETTES</b>						
[...]						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – PRESENTATION CROISEE</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A/932</b>

**CHAPITRE 932 – Enseignement**

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré				3 Enseignement supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
				21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Participations à des cités mixtes				
<b>DEPENSES</b>											
[...]											
<b>RECETTES</b>											
[...]											

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – PRESENTATION CROISEE</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A/933</b>

**CHAPITRE 933 – Culture, sports et loisirs**

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture			2 Sports	3 Loisirs	7 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			11 Enseignement artistique	12 Activités culturelles et artistiques	13 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)				
<b>DEPENSES</b>									
[...]									
<b>RECETTES</b>									
[...]									

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – PRESENTATION CROISEE</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A/934</b>

**CHAPITRE 934 – Santé et action sociale**

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	7 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>						
[...]						
<b>RECETTES</b>						
[...]						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – PRESENTATION CROISEE</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A/935</b>

**CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires**

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Politique de la ville	2 Agglomérations et villes moyennes	3 Espace rural, autres espaces de développt	4 Habitat - (Logement)	5 Actions en faveur du littoral	6 Technologies informat° et communicat°	7 Sécurité	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>											
[...]											
<b>RECETTES</b>											
[...]											

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – PRESENTATION CROISEE</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A/936</b>

**CHAPITRE 936 – Gestion des fonds européens**

Article / compte par nature (1)	Libellé	1 FSE	2 FEDER	3 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				30 FEADER	31 FEAMP	
<b>DEPENSES</b>						
[...]						
<b>RECETTES</b>						
[...]						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – PRESENTATION CROISEE</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A/937</b>

**CHAPITRE 937 – Environnement**

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Actions transversales	2 Actions en matière des déchets	3 Politique de l'air	4 Politique de l'eau	5 Politique de l'énergie	6 Patrimoine naturel	7 Environnem infrastructures transport	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>											
[...]											
<b>RECETTES</b>											
[...]											

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.







<b>IV – PRESENTATION CROISEE</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A/938</b>

CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)

Article / compte par nature (1)	Libellé	8 Autres transports						TOTAL DU CHAPITRE
		81 Transports aériens	82 Transports maritimes	83 Transports fluviaux	84 Transports ferroviaires de marchandises	85 Liaisons multimodales	86 Infrastructures portuaires et aéroport.	
<b>DEPENSES</b>								
[...]								
<b>RECETTES</b>								
[...]								

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – PRESENTATION CROISEE</b>	<b>IV</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>A/939</b>

**CHAPITRE 939 – Action économique**

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro-industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>								
	[...]							
<b>RECETTES</b>								
	[...]							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
<b>5191 Avances du Trésor</b>						
[...]						
<b>5192 Avances de trésorerie</b>						
[...]						
<b>51931 Lignes de trésorerie</b>						
[...]						
<b>51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt</b>						
[...]						
<b>5194 Billets de trésorerie</b>						
[...]						
<b>5198 Autres crédits de trésorerie</b>						
[...]						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
[...]														-
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)														
[...]														-
1678 Autres emprunts et dettes (total)														
[...]														-
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>														
1681 Autres emprunts (total)														
[...]														-
1682 Bons à moyen terme négociables (total)														
[...]														-
1687 Autres dettes (total)														
[...]														-
<b>Total général</b>														

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)												
[...]			-									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)												
[...]			-									
1678 Autres emprunts et dettes (total)												
[...]			-									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>												
1681 Autres emprunts (total)												
[...]			-									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)												
[...]			-									
1687 Autres dettes (total)												
[...]			-									
<b>Total général</b>												

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.





Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
[...]														
<b>TOTAL (E)</b>														
<b>Autres types de structures (F)</b>														
[...] [...]														
<b>TOTAL (F)</b>														
<b>TOTAL GENERAL</b>														

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>													
[...]													
<b>Taux variable simple (total)</b>													
[...]													
<b>Taux complexe (total) (2)</b>													
[...]													
<b>Total</b>													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap, floor, tunnel, swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>									
[...]								-	-
<b>Taux variable simple (total)</b>									
[...]								-	-
<b>Taux complexe (total) (2)</b>									
[...]								-	-
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – METHODES UTILISEES</b>	<b>B2</b>

**METHODES UTILISEES**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article D. 4321-1 du CGCT) : €	
	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>
	[...]	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES</b>	<b>B3</b>

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
<b>Provisions pour risques et charges (2)</b>						
<b>Provisions pour litiges</b>						
[...]						
<b>Provisions pour pertes de change</b>						
[...]						
<b>Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions</b>						
[...]						
<b>Autres provisions pour risques</b>						
[...]						
<b>Dépréciations (2)</b>						
<b>- des immobilisations</b>						
[...]						
<b>- des stocks et encours</b>						
[...]						
<b>- des comptes de tiers</b>						
[...]						
<b>- des comptes financiers</b>						
[...]						
<b>TOTAL PROVISIONS</b>						

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>B4</b>

**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
	[...]						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							
	[...]						

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>B5</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération :	[...]Intitulé de l'opération :			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>DEPENSES (a)</b>				
[...] (5)				
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>				
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>				
Annulations sur dépenses (c) (6)				
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>				
<b>RECETTES (b)</b>				
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)				
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>				
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>				
Annulations sur recettes (d) (6)				
<b>Recettes nettes (b - d)</b>				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DES PRETS</b>	<b>B6</b>

**Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
- Assortis d'intérêts (total)					
[...]					
- Non assortis d'intérêts (total)					
[...]					

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>B7.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		I		II
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>				
1631	Emprunts obligataires			
1641	Emprunts en euros			
1643	Emprunts en devises			
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt			
1671	Avances consolidées du Trésor			
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor			
1678	Autres emprunts et dettes			
1681	Autres emprunts			
1682	Bons à moyen terme négociables			
1687	Autres dettes			
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>				
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves [...]</i>			
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves [...]</i>			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>			

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>B7.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>V</b>		<b>VI</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>				
10222	FCTVA			
10228	Autres fonds			
138	Autres subvent° invest. non transf.			
26...	Participations et créances rattachées			
	Participations et créances rattachées[...]			
27...	Autres immobilisations financières			
	[...]			
<b>Ressources propres internes de l'année (b)</b>				
169	Primes de remboursement obligations			
26...	Participations et créances rattachées			
	[...]			
27...	Autres immobilisations financières			
	[...]			
28...	Amortissement des immobilisations			
	[...]			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
	[...]			
954	Produits des cessions d'immobilisations			
951	Virement de la section de fonctionnement			

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	TOTAL VIII
<b>Total ressources propres disponibles</b>					

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	IV
<b>Ressources propres disponibles</b>	VIII
<b>Solde</b>	IX = VIII – IV (4)

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS</b>	<b>C1.1</b>

**C1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
[...]														-				
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
[...]														-				
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
[...]														-				
<b>TOTAL GENERAL</b>																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 4253-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
Provisions pour garanties d'emprunts	D
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – SUBVENTIONS VERSEES</b>	<b>C2</b>

**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT (total)</b>					
	[...]				
<b>FONCTIONNEMENT (total)</b>					
	[...]				

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>C3</b>

**ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)	
<b>Crédits-bails mobiliers</b>											
[...]											
<b>Crédits-bails immobiliers</b>											
[...]											
<b>Total</b>											

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>C4</b>

**ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP	Somme des parts invest. (1)	Somme nette des parts invest. (2)
[...]									

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>C5</b>

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							
<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>							
	[...]						
<b>8018 Autres engagements donnés</b>							
<b>Au profit d'organismes publics</b>							
	[...]						
<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>							
	[...]						

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>C6</b>

**ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							
	<b>8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)</b>						
	[...]						
	<b>8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)</b>						
	[...]						
	<b>8028 Autres engagements reçus</b>						
	<b>A l'exception de ceux reçus des entreprises</b>						
	[...]						
	<b>Engagements reçus des entreprises</b>						
	[...]						

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>C7</b>

**ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

**Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
[...]				
<b>Total</b>				

**[...]Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) :**

		Reste à employer au 01/01/N
<b>Recettes</b>		
Article	Libellé article	Montant
	[...]	
<b>Total</b>		
<b>Dépenses</b>		
Article	Libellé article	Montant
	[...]	
<b>Total</b>		
<b>Reste à employer au 31/12/N (3)</b>		

(1) Par exemple, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>D1</b>

**D1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>							
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53							
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>							
[...]							
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>							
[...]							
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>							
[...]							
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>							
[...]							
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>							
[...]							
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>							
[...]							
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>							
[...]							
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>							
[...]							
<b>FILIERE POLICE (j)</b>							
[...]							
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>							
[...]							
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>							

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 %

(quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>D1</b>

**D1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif.  
CULT : Culturel  
ANIM : Animation.  
PM : Police.  
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)  
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA REGION A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (article L. 4313-2 du CGCT)</b>	<b>D2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).  
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3)</b>				
[...] -				
<b>Détention d'une part du capital</b>				
[...] -				
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
[...] -				
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
[...] -				
<b>Autres</b>				
[...] -				

(1) Hôtel de région et autres lieux publics désignés par la région.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT</b>	<b>D3.1</b>

**LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA REGION**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE PARTICIPATION	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
[...]			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
[...]			

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES</b>	<b>D3.2</b>

**LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES**

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
[...]					

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>D3.3</b>

**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
[...]						

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>D3.4</b>

**LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
[...]				

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET</b>	<b>D3.5.1</b>

**VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Montant</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Montant</b>
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC			Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		
Autres			Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		
			Matériel		
<b>Sous-total Fonctionnement</b>			<b>Sous-total Fonctionnement</b>		(B)

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Chapitre</b>	<b>Montant</b>			
Matériel					
Autres					
<b>Sous-total Investissement</b>			<b>Effort propre de la Région (A – B)</b>		(C)

<b>TOTAL DEPENSES</b>	(A)	<b>TOTAL RECETTES (B + C)</b>	
-----------------------	-----	-------------------------------	--

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION</b>	<b>D3.5.2</b>

**Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)**

<p><b>Produits d'exploitation courante :</b></p> <p>Produits du trafic Produits annexes au trafic Compensations des réductions tarifaires Travaux pour Tiers Produits hors trafic</p> <p><b>Total chiffre d'affaires</b></p> <p>Versements des Collectivités Production immobilisée et stockée</p> <p style="text-align: right;"><b>Total produits d'exploitation courante</b></p>	
--	--

<p><b>Charges d'exploitation courante :</b></p> <p>Personnel – Masse salariale Consommations intermédiaires Péage RFF Impôts, taxes et versements assimilés</p> <p style="text-align: right;"><b>Total charges d'exploitation courante</b></p>	
--	--

<p><b>Facturations majeures :</b></p> <p>Achats stockés Impôts et taxes hors FAP Maintenance matériel roulant Traction trains, conduite et logistique Echange de locomotives entre Activités Energie de traction électrique Energie de traction diesel Entretien/maintenance des installations fixes Prestations télécoms Echange de matériel roulant entre Activités Prestations trains Contribution de service Activité Gare Transport en service</p> <p style="text-align: right;"><b>Total facturations majeures</b></p>	
<p><b>Prestations de main d'œuvre inter-domaines :</b></p> <p>- Dont Etablissements autres que EEX</p>	

- Dont Etablissements EEX	
Autres facturations	
<b>Total facturations internes</b>	
<b>TOTAL CHARGES(2)</b>	
Contributions aux ECE	
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)</b>	
Dotations aux amortissements	
Reprise de subvention et écart de réévaluation	
Variation des provisions/transfert de charges	
Autres produits et charges de gestion courante	
<b>Total dotations, reprises, transferts et autres</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (4)</b>	
Résultat financier	
<b>RESULTAT COURANT (5)</b>	
Résultat exceptionnel	
<b>RESULTAT NET (6)</b>	

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat exceptionnel.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS</b>	<b>E1</b>

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Taxe intérieure sur les produits pétroliers (part régionale définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP					
	Gazole					
Taxe intérieure sur les produits pétroliers (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP					
	Gazole					
Taxe sur les permis de conduire						
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules						
Droit de francisation et de navigation corse (1)						
Droit de passeport en Corse (1)						
Droit de consommation sur les tabacs en Corse (1)						
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (2)						
Taxe sur le transport public aérien et maritime (2)						
Taxe relative à l'octroi de mer (2)						
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (2)						
[...] (3)						
<b>TOTAL</b>						

(1) Taxe perçue par la collectivité territoriale de Corse.

(2) Taxes perçues par les régions d'outre-mer.

(3) Détailler les taxes pour lesquelles la région a un pouvoir de modulation ou de fixation du taux.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>E2</b>

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

[...]	
-------	--

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la Présidente » ou « le Président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : (indiquer la nature de l'assemblée délibérante : Conseil régional, Conseil syndical, ...).